



Urgence pour les salaires et les conditions de travail des AED : dans l'action le mardi 2 juin !

Nos organisations **SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SE-UNSA, FNEC-FP-FO, CFTD Éducation Formation et Recherche Publiques, CGT Educ'action, SNALC et SUD Éducation** appellent les AED à se mobiliser pour rendre visibles la réalité de leurs conditions de travail et leurs revendications (rassemblements, grève, manifestations etc), le mardi 2 juin.

Rien n'est fait par le ministère pour permettre aux AED d'exercer leurs missions dans des conditions acceptables et décentes :

- les AED sont maintenus dans une précarité inacceptable. Les discussions sur les grilles de salaires prévues dans le cadre de gestion posé par le ministère lui-même sont bloquées dans les académies, le ministère admet ne pas avoir les ressources budgétaires pour financer ces grilles et donc de possibles avancées salariales pour nos collègues.

- d'autres droits des AED ne sont pas effectifs : prévue par le cadre de gestion, la mobilité des AED n'est pas effective faute de travaux lancés par les rectorats

- pendant que le ministre affirme faire du climat scolaire une de ses priorités, les vies scolaires sont asphyxiées par le manque de moyens. Pas de créations d'emplois d'AED pour la rentrée 2025, pour la rentrée 2026 et, déjà, des reprises de moyens qui sont annoncées dans certaines académies. Les conditions de travail, déjà difficiles, vont encore se dégrader.

Les AED se retrouvent souvent en première ligne, exposé-es aux risques, dans un rôle de « vigiles d'établissement » dont nous réaffirmons qu'il n'est pas le leur. Proches des élèves, les AED sont primordiaux pour recevoir la parole des jeunes et les accompagner. Par la fonction d'AED, c'est une Ecole bienveillante et émancipatrice qui peut se mettre en place.

Nous réaffirmons que les AED, qui jouent un rôle essentiel dans le quotidien des établissements scolaires pour les élèves et les personnels, ne doivent pas être la variable d'ajustement des choix politiques et budgétaires du gouvernement qui tournent le dos aux urgences de l'Éducation nationale.

Nous exigeons :

- la création des postes et recrutement des assistant-es d'éducation pour répondre aux besoins,
 - la création d'une grille salariale nationale qui permette une revalorisation des AED,
 - l'accès à une formation initiale et continue, sur temps de service,
 - un droit effectif à la mobilité,
 - un examen des non renouvellements en CCP.
- AED, la précarité cela suffit !

Toutes et tous mobilisé-es dans les rassemblements et en grève, le mardi 2 juin.

Rassemblement Académique, 13h rectorat de Lyon
Rassemblement dans la Loire : DSDEN de Saint-Etienne à 10h30